

Plongée dans l'immersion linguistique

Monique Baus

Mis en ligne le 12/04/2004

L'enseignement d'immersion linguistique va faire l'objet d'un premier bilan. De plus en plus prisé, le système reste rare et trop peu contrôlé.



JOHANNA de TESSIÈRES

Une quarantaine d'écoles organisent actuellement, en Communauté française, ce qu'on appelle un enseignement d'immersion linguistique. Celui-ci peut être appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais dans 32 écoles, l'anglais dans 6, ou l'allemand dans 2) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours «de» langue, mais bien de cours «en une autre» langue.

Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inversera, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

L'exemple vient du Canada où la méthode est largement pratiquée depuis quarante ans, avec des résultats intéressants. Chez nous, la première expérience remonte en 1989 à Liège.

Balayer les stéréotypes

Aujourd'hui, l'immersion suscite beaucoup d'enthousiasme (au point que la demande dépasse très nettement l'offre) et un certain nombre d'interrogations. C'est pourquoi le Parlement de la Communauté française a souhaité faire le point en organisant un colloque, le 21 avril prochain, avec une série d'experts spécialistes de la question (*). «*Avec le recul dont nous disposons, nous pouvons pour la première fois dresser le bilan de ce type d'enseignement*», explique Alain Braun, chercheur et chargé de cours à l'Université de Mons-Hainaut, et spécialiste de l'enseignement des langues. «*Quels avantages? Quels inconvénients?*»

Premier axe de réponses: les performances des élèves «immergés». D'abord, leur niveau général. «*La pratique immersive n'est un embarras ni pour le développement des capacités et des connaissances en langue maternelle, ni pour la maîtrise des matières inscrites au programme scolaire*», relève Annick Comblain de l'ULg. «*Cent cinquante enfants francophones de 7 à 12 ans suivant un programme d'immersion en anglais ont été testés sur leurs compétences en lecture du français. Au début de l'apprentissage, ils font le même nombre d'erreurs que les enfants non immergés, mais lisent moins vite. Au terme de l'enseignement fondamental, la qualité de lecture est similaire dans les deux groupes mais on constate, chez les enfants immergés, une supériorité métaphonologique (manipulation de la rime et du phonème).*» Et d'y ajouter d'autres conséquences positives sur le développement de l'enfant, en termes de raisonnement, de créativité, d'ouverture et d'éthique (tolérance, compréhension...)

Quid, ensuite, de leurs performances dans la langue cible? Séra De Vriendt, professeur émérite (ULB-VUB), accompagne et évalue des classes de type immersif depuis longtemps. L'examen de la première «cohorte» de l'école de Frasnes-lez-Anvaing lui est apparu très positif. Pas question de bilinguisme parfait, disait-il, mais tel n'est pas le but. En revanche, un niveau bien plus élevé que celui d'enfants du même âge ayant appris le néerlandais de façon classique.

Pas idéale

La méthode est-elle pour autant idéale? Loin s'en faut. «*Cela ne convient pas à tous les enfants. Il faut bien réfléchir avant de se lancer*», insiste Anne Comblain. «*Et savoir que l'évolution sera différente. C'est aussi un*

choix qui nécessite une implication importante des parents.» A qui l'on conseille de lire des histoires en français, d'être présents pour réexpliquer certaines matières éventuellement mal comprises, etc.

En outre, mal organisée, la méthode peut faire du dégât. *«C'est pourquoi nous prônons une structure d'encadrement de ces expériences, pour rassembler, valider, corriger. Car on ne peut pas dire que les quarante cas mentionnés en Communauté française sont réellement de l'immersion»* , précise Alain Braun.

(*) Le colloque «Les méthodes d'apprentissage des langues étrangères» proposera cinq exposés: «Immersion et bilinguisme», «Immersion: les attentes des parents», «Aspects psycholinguistiques de l'immersion», «Effets de l'immersion sur la maîtrise de la langue cible» et «Immersion: influences sur la langue maternelle et la sphère cognitive». Date: le 21 avril 2004, de 9 à 17h. Lieu: Parlement de la Communauté française. Inscriptions et informations: 065/37.31.87 et 02/506.39.06.

© La Libre Belgique 2004

Les pouvoirs organisateurs doivent trouver l'argent

M.Bs.

Mis en ligne le 12/04/2004

Quelle est la réelle volonté politique de soutenir ce type d'enseignement? Elle se borne, au mieux, à des déclarations de bonnes intentions.

Une seule école dispense actuellement un enseignement de type immersif à Bruxelles. *«Il n'y a plus de place jusqu'en 2008»*, nous déclarait sa directrice, à la dernière rentrée scolaire. Le problème, c'est que le manque de place donne à ce type d'enseignement un aspect élitiste.

Le caractère singulier de cette école dans la région de Bruxelles-Capitale pourrait intriguer, si l'on ignorait les difficultés concrètes qui jalonnent le parcours du combattant précédant l'ouverture de telles sections. Alors, réelle volonté politique ou pas? Les avis divergent.

«Plutôt que débattre au Parlement de la Région bruxelloise d'une résolution en faveur de l'enseignement bilingue, je suggère à mes collègues députés bruxellois, qui sont souvent également bourgmestre ou échevin, de créer dans leur commune des classes d'immersion linguistique», estime Françoise Schepmans, la présidente du Parlement de la Communauté française. *«C'est indispensable, car la demande, elle, est bien là. Alors que font les parents s'ils ne trouvent pas de réponse? Ils pratiquent la submersion au lieu de l'immersion et inscrivent leurs enfants dans une école flamande, les détachant de leur langue et de leur culture d'origine.»* Mais de préciser: *«Il n'y a actuellement pas de consensus pour privilégier cette méthode plutôt qu'une autre.»*

Certes, l'apprentissage des langues figure dans les programmes de la plupart des partis politiques en vue du prochain scrutin régional et européen. Mais c'est actuellement aux pouvoirs organisateurs de se débrouiller, pour trouver l'argent indispensable à financer une formule comme celle-ci. *«On n'a jamais vu aucune des écoles d'immersion bénéficier d'un capital-période supplémentaire (*)»*, confirme Véra De Vriendt (ULB-VUB). *«Ce sont généralement les parents qui font pression sur le pouvoir organisateur»*, insiste Alain Braun de l'UMH. *«C'est d'ailleurs ainsi qu'a vu le jour la toute première école de ce type, il y a quarante ans, au Canada.»*

Au surcoût s'ajoutent d'autres difficultés. Comme celle de trouver les enseignants. Deux projets d'arrêtés adoptés en mars et diminuant les exigences linguistiques requises devraient y remédier.

Comme le casse-tête que constituent les horaires avec autant d'enseignants prestant des morceaux de semaines. Ou, enfin, comme l'absence de matériel didactique spécifique. *«Une maison d'édition serait intéressée pour lancer des manuels»*, lance Alain Braun.

Tout est manifestement en construction, sur base de beaucoup de bonne volonté.

(*) Pour payer les heures supplémentaires nécessaires, au total, à la bonne coordination des instituteurs francophones et néerlandophones.